



COMMUNIQUÉ

Février 2017

LE PROJET ÉOLIEN DE CHAMP BAYON EN CHIFFRES

UN TERRITOIRE ACTEUR DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

La concertation et l'information

16 Réunions : 3 réunions du Comité Local de Suivi Éolien, 3 réunions avec les propriétaires, 9 réunions avec les élus de Saint-Igny-de-Vers et de Saint-Bonnet-des-Bruyères, une réunion avec les élus des 17 communes riveraines.

1 Permanence publique.

1200 Bulletins d'information : 2 bulletins diffusés en 600 exemplaires.

60 articles : plus de 60 articles de presse en 3 ans.

Plus de 2 ans d'études techniques et environnementales

Un potentiel éolien confirmé par l'étude de vent avec une production d'énergie renouvelable permettant d'alimenter **7 000** foyers et évitant l'émission de **5 700** tonnes de CO₂.

1 étude d'impact de **12** mois, conduite par des spécialistes : naturaliste, paysagiste, acousticien...

Cohérence du projet en matière de respect du paysager, de la tranquillité et de sécurité des riverains et de la préservation de l'environnement naturel.

Évolutions du projet garantissant son insertion dans l'environnement en lien étroit avec l'ensemble des acteurs du territoire : riverains, associations, élus, services de l'Etat...

L'enquête publique

32 jours d'enquête publique.

5 permanences tenues par le commissaire enquêteur (3 à Saint-Igny-de-Vers, 2 à Saint-Bonnet-des-Bruyères).

137 observations du public.

7 délibérations favorables des communes du périmètre d'enquête.

CONTACT

Coline Wallart : 04 26 10 63 64 c.wallart@cnr.tm.fr

cnr.tm.fr